



FICHE DE CANDIDATURE

Postes en élections à l'Assemblée générale statutaire du 5 juin 2025

Veillez faire parvenir ce formulaire de mise en candidature dûment rempli à Barah Héon-Morissette, Secrétaire-Trésorière, à barah.heon-morissette@scccum.ca avant le lundi 2 juin 2025, à 11h30.

Attention, pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez une fiche de candidature pour chacun** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature. Les personnes élues par l'Assemblée générale sont assujetties à l'article 31, alinéa 3.1, relatif au cumul des postes.

Par la présente, je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

Présidence

(mandat de 2 ans jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2027)

☐

Vice-présidence à la vie universitaire

(poursuite de mandat jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2026)

☐

Secrétariat-Trésorerie

(mandat de 2 ans jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2027)

☒

Conseiller.ère à la convention collective / agent.e de griefs

(2 postes, mandat de 2 ans jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2027)

☐

Conseiller.ère à la convention collective / agent.e de griefs temporaire

(1 poste temporaire,

mandat de 1 an jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2026)

☐

Comité de vérification des finances

(3 postes, mandat jusqu'à l'AG statutaire d'hiver 2026)

☐

Comité de révision des Statuts et règlements

(3 postes, mandat jusqu'à l'AG statutaire d'automne 2025)

☐

Nom : Barah Héon-Morissette

Unité d'embauche (faculté, département) : Faculté de musique


Signature

11-05-2025

Date

(Le formulaire se poursuit à la page suivante.)



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, veuillez vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à 2 500 caractères, espaces compris.

Chargée de cours depuis 2012 à l'Université de Montréal et, également pendant quelques années à l'UQAC, j'ai participé activement à la vie universitaire et syndicale en tant que représentante à la Faculté de musique autant au Comité des études qu'au Conseil de faculté (2019 -...), à l'Assemblée universitaire (2024 -...) et au Comité vie universitaire (VU) en tant que membre du CUIP (2020-2024). Pendant ce mandat au Comité VU, j'ai également participé à la coordination du colloque « Les précaires des milieux de l'enseignement » (Acfas 2023) et à la publication de l'ouvrage collectif « Les enseignantes et enseignants contractuels dans l'université du XXI^e siècle » (Acfas 2021, éd. 2022). Notre milieu universitaire et syndical dans toutes ses dimensions me passionne et j'apporte avec moi plus de 20 ans d'expérience de gestionnaire culturelle à des postes de direction.

Élue en tant que Secrétaire-Trésorière depuis le 3 novembre 2023, c'est avec énergie que j'ai relevé les nombreux défis de ce poste en collaboration avec mes collègues de l'équipe syndicale. En effet, après plusieurs années d'intérim et de courts mandats qui se sont succédé à ce poste, nous avons besoin de stabilité et d'une vision à moyen et long termes. À mon arrivée, plusieurs éléments structurels et fonctionnels avaient besoin d'être revus dont : les politiques, les statuts et règlements, la base de données, la gestion du parc informatique, la mise en conformité de la loi 25, tout l'archivage papier et numérique (lié à la loi 25), la cybersécurité, certains processus comptables et le réaménagement des bureaux. L'équipe syndicale actuelle a un plan de travail et regarde dans la même direction. Nous avons collectivement besoin d'aller vers l'avant et de continuer nos efforts pour faire aboutir tous ces projets qui sont en cours de réalisation.

Ainsi, je sollicite auprès de vous, chère et cher collègue, camarade, un autre mandat afin de mener à bien tous ces travaux d'envergure. Notre Syndicat a besoin d'être outillé pour « SCCCUM 2028! » Il nous faut nous donner les moyens financiers et structurels pour continuer à construire notre rapport de force avec l'Université et ainsi être prêts à faire entendre notre voix, puissante et unie.

Précision :

Le présent document, dûment rempli et remis dans les délais, permettra au secrétariat du SCCCUM de présenter votre candidature lors des élections qui se



tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale du 5 juin 2025. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis.e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, avant le début de la séance, une attestation écrite signée de votre main, ou par courriel. Le présent document ne peut servir d'attestation. Le secrétariat du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections de l'Assemblée générale statutaire du 5 juin 2025* et *Processus électoral du SCCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), à la page « Élections SCCCUM ».